

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

RÈGLEMENT 209-0323

Règlement établissant la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques pour l'année 2023

Avis public, vous est donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Rosaire. QUE : le règlement numéro 209-0323 établissant la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques pour l'année 2023 a été adoptée le 13 mars 2023 lors de la séance régulière du Conseil.

Le règlement est déposé au bureau municipal, 208, rang 6, Saint-Rosaire, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance sur les heures d'ouverture ainsi que sur le site de la municipalité : www.strosaire.ca

DONNÉ à Saint-Rosaire, ce 14^e jour de mars 2023.



Julie Roberge
Directrice générale et greffière-trésorière